



## Mouvement interdépartemental des personnels enseignants du 1er degré - Rentrée scolaire 2021

Du 16/11/2020 au 02/03/2021

Vous trouverez ci-joint le calendrier du mouvement interdépartemental des personnels enseignants du 1er degré.

**Réf :** La note de service relative à la mobilité 2021 pour les personnels enseignants du 1er degré ci-joint a été publiée au BOEN spécial n° 10 du 16 novembre 2020.

Pour accéder à SIAM, vous devez passer par I-Prof qui se trouve sur votre page d'accueil « ETNA »

Icône « I-prof »

**Encadré « Outils métiers » :** « Arena 1<sup>er</sup> degré » / Gestion des personnels / I-Prof Assistant Carrière / Vous aurez le lien vers I-Prof Enseignant / rubrique « Les services/SIAM ».

Pour toute question relative au mouvement, une seule adresse : [accueil-mvt44@ac-nantes.fr](mailto:accueil-mvt44@ac-nantes.fr)

### Agenda

Date	Action
Lundi 16 novembre 2020	Ouverture de la cellule info-mobilité 1 <sup>er</sup> degré de 9h30 à 19h00 (01 55 55 44 44)
Mardi 17 novembre 2020 à 12h00 (heure métropole)	<b>Ouverture des inscriptions au mouvement interdépartemental dans l'application SIAM</b>
Mardi 8 décembre 2020 à 12h00 (heure métropole)	<b>Clôture des inscriptions pour les candidats dans l'application SIAM</b> <b>Fermeture de la cellule info-mobilité</b>
A compter du mercredi 9 décembre 2020	<b>Envoi par la DSDEN 44 des confirmations de changement de département</b> dans la boîte électronique I-Prof du candidat
Mercredi 16 décembre 2020	<b>Date limite de retour des confirmations</b> de demande de changement de département avec les pièces justificatives jointes à la DSDEN 44 (cachet de la Poste faisant foi)  Toute confirmation non retournée dans les délais fixés annule la participation au mouvement du candidat

Mardi 19 janvier 2021	Date limite de réception par la DSDEN 44 <b>des demandes tardives</b> pour rapprochement de conjoints ou des demandes de modifications de la situation familiale
Mercredi 20 janvier 2021	<b>Affichage des barèmes dans SIAM</b>
Du Mercredi 20 janvier au mercredi 3 février 2021	<b>Phase de sécurisation et de correction des barèmes par la DSDEN 44 sur sollicitation des enseignants concernés</b>
Lundi 8 février 2021	<b>Les barèmes sont arrêtés définitivement par l'IA-DASEN</b> <b>Ils ne sont plus susceptibles d'appel.</b>
Jeudi 11 février 2021	Date limite de réception par la DSDEN 44 <b>des demandes d'annulation</b> de participation au mouvement interdépartemental (cachet de la Poste faisant foi)
Mardi 2 mars 2021	Transmission <b>des résultats</b> aux participants

**Thématique :**

Mobilité des enseignants

**Contact :**

Contact et transmission des documents DRH  
[accueil-mvt44@ac-nantes.fr](mailto:accueil-mvt44@ac-nantes.fr)

M.A.J. le 08/03/2021

## Dans cette rubrique

---

- [Mouvement des enseignants](#)

## Destinataires

---

. Tous les personnels du premier degré PU

## Dans le cadre du mouvement des enseignants vous venez d'un autre département et vous souhaitez accéder à Iprof-44

---

- [Mode opératoire](#)

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Loire-Atlantique  
 BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 3  
 Tél : 02 51 81 74 74